Projets Partagés

Plan de Cohésion Sociale de Chastre

Public

Les habitants de la commune de Chastre.

Missions

Depuis 1993, la commune de Chastre participe au "Plan de prévention de proximité" subventionné par la Région wallonne. Ce PPP a été remplacé par le Plan de cohésion sociale depuis 2009. Le Service de cohésion sociale (ex « Service Jeunesse ») met en application ce plan de cohésion sociale via les différentes activités organisées par les travailleurs du service et soutenues par des bénévoles, en partenariat avec le CPAS, la Régie de quartier, Carrefour J (AMO) et la MIRE BW.
Le Plan de cohésion sociale a pour mission de favoriser la cohésion sociale et de répondre aux besoins fondamentaux de la population, qui sont :

- L'insertion socioprofessionnelle
- L'accès à un logement décent
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Ce service s'adresse à toute la population, de la petite enfance aux aînés, sans distinction aucune, mais tous issus de l'entité de Chastre.

Site web

www.chastre.be/ma-commune/services-communaux/service-de-cohesion-sociale

Sigle

PCS Chastre

Adresse

avenue du Castillon 71

Localité

1450 Chastre

Personne ressource

Boegaerts Marianne

Fonction

Coordinatrice du service et chef de projet PCS

E-mail

cohesion.socialec@gmail.com

Tél

0479/83.11.01